

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
--:--  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
--:--  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
--:--

DECRET N°69-234 /PR-SGG  
du 4 Septembre 1969

chargeant le Ministre de l'Economie  
et des Finances de l'intérim du Chef  
du Gouvernement -  
-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le  
référendum du 28 juillet 1968 ;  
VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation  
du Gouvernement,

DECRETE :

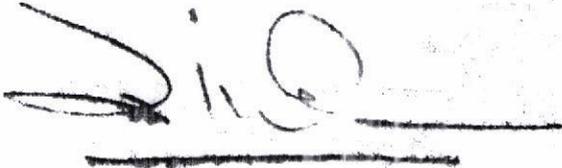
Article 1er - Pour compter du 5 Septembre 1969, Mr Stanislas  
Yédomon KIIGNON, Ministre de l'Economie et des Finances, est  
chargé de l'intérim du Chef du Gouvernement, Chargé des Affaires  
Intérieures, de la Sécurité et de la Défense Nationale, pendant  
l'absence de Monsieur le Président de la République.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.--

Fait à COTONOU, le 4 Septembre 1969

par le Président de la République,  
Chef du Gouvernement,

Ampliations : PR 5 - CS 6 - CES 5  
MEF 2 - Ministères 9 - SGG 4 -  
SGPR-IAA-DCCT-DN-Gde Chanc. 5  
DAI 4 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6  
Cab. Mil. 1 - JORD 1.

  
Emile-Derlin ZINSOU